

FORMALITES INTERNATIONALES



OBJET

Faciliter les formalités export aux entreprises. Promouvoir la dématérialisation des formalités internationales auprès des entreprises.

DESCRIPTIF

- **Certificats d'origine, factures et attestations** : Nous visons, sans délai, les documents certificats d'origine et la signature du déclarant sur des documents sous seing privé (facture, attestations, etc.).
- **Nouveau service** : Avec la plateforme GEFI (Gestion Electronique des Formalités Internationales), vous pouvez effectuer en quelques clics vos formalités internationales liées aux visas de certificats d'origine et factures.
La notion de dossier export grâce à un traitement simplifié facilite les procédures et vous fait gagner un temps précieux.
GEFI vous délivre un certificat d'origine dématérialisé, signé électroniquement utilisable dans vos échanges financiers et commerciaux.
- Nous délivrons les **carnets ATA** dans le respect des conditions réglementaires.

PUBLIC

Personne -Physique ou Morale- inscrite ou non au Registre du Commerce et des Sociétés.

DELAI

TARIF

Tarifs sur www.landes.cci.fr/formalites/Formalitesinternationales

Ces tarifs sont réactualisés tous les ans d'après ceux de la CCI de Paris publiés fin décembre.

PÉRIODE D'INTERVENTION

Au cas par cas.